

# Mort de Thomas : une minute de silence mardi après-midi à l'Assemblée

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 2 heures,  
Mis à jour il y a 2 heures



Mort de Thomas : une minute de silence mardi après-midi à l'Assemblée. EMMANUEL DUNAND / AFP

## L'hommage sera rendu au Palais Bourbon à 15h, au tout début de la séance de questions au gouvernement.

L'Assemblée nationale observera une minute de silence mardi après-midi à l'Assemblée nationale en hommage au jeune Thomas, poignardé à la fin d'un bal à Crépol dans la Drôme, a appris *Le Figaro* de source parlementaire, confirmant une information de l'AFP.

C'est la conférence des proutidents de l'Assemblée qui a acté cette décision mardi matin, après une demande du proutident du groupe Renaissance, le députés de Paris Sylvain Maillard. La minute de silence doit être observée à 15 heures, juste avant les traditionnelles questions au gouvernement.

### Sujet

Assemblée nationale

